





LE DIRECTEUR DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE THIES (EPT)

COMMUNIQUE

Les résultats du concours d'entrée en première année session du 08 août 2020 sont disponibles, affichés à la Scolarité de l'EPT et consultable sur le site internet www.ept.sn.

Les candidats admis sont convoqués à partir du 15 octobre 2020 pour le début des inscriptions.

Tout candidat sur la liste principale qui ne se seruit pas présenté avant le 05 novembre 2020 sera remplacé par ordre de mérite sur la liste d'attente.

La rentrée académique aura lieu courant janvier 2021.

Les inscriptions s'effectueront à la Scolarité de l'Ecole Polytechnique de Thiès.

Complément de dossier pour l'inscription

- Un extruit de naissance datant de moios de trois mois
- Deux photocopies légalisées de la carte nationale d'identité (CNI) Deux copies légalisées de l'attestation de reussite au haccalaureat Une tiche administrative d'inscription (à retirer à la Scolarité)
- Un certificat d'aptitude (à retirer à la Scolarité)
- Trois photos d'identité
- 25 000 F CFA de frais d'inscription pour les nationaux et les ressortissants des pays de PUEMOA: (Bénin-Burkina-Faso-Côte-d'Ivoire-Guinée-Bissau-Mali-Niger-Togo-Sénégal) et pour les ressortissants des pays ayant des accords avec le Sénégal (Mauritanie-Cap-Vert-Comores-Ethiopie-Gambie-Guinée-Conakry-Haîti-Rwanda-Tchad-Maroc).
- 200 000 F CFA pour les ressortissants des pays hors UEMOA et sans accord de coopération.

Pour tout autre renseignement s'adresser au Service de la Scolarité (scolarité à ept.sn) Tel: 76 223 6177

Fait à Thiès, le 12 octobre 2020

Le Directeur de l'EPT

Pr Alassane DIENE